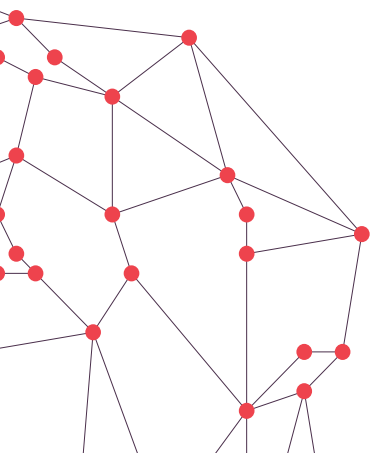
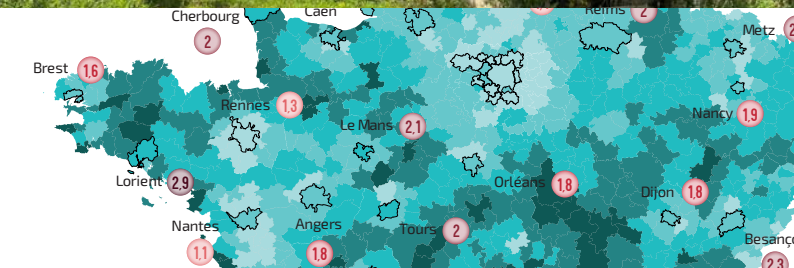


LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME ET LA FNAU

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



FNAU
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME

ÉDITORIAL

Aménager les territoires aujourd'hui, c'est composer avec une tension croissante entre la nécessité de mieux gérer nos ressources et celle de régénérer nos espaces urbains et territoriaux. Ce double impératif s'impose désormais comme un défi majeur pour les politiques publiques, et constitue un fil conducteur des travaux menés par les agences d'urbanisme. L'année a pleinement illustré cet engagement pour la Fnau.

La Fnau a ainsi finalisé en 2024 un cycle de réflexion sur le cycle de l'eau, conduit en partenariat avec les agences de l'eau et le ministère de la Transition écologique. Elle a poursuivi ses travaux sur la renaturation, en lien avec l'Ademe, l'OFB et CDC Biodiversité, et a notamment formulé des propositions d'adaptation au changement climatique dans un cadre international.

Du côté des stratégies d'aménagement, l'accent a été mis sur les enseignements du renouvellement urbain, en partenariat avec l'Anru, ainsi que sur les outils et méthodes de reconquête des friches. Le cycle « Nouveaux dess(e)ins des périurbains », quant à lui, permet d'interroger les territoires périurbains dans toute leur diversité, en tant que lieux potentiels d'innovation pour la sobriété foncière, la mobilité, la transition écologique, mais aussi pour de nouvelles façons d'habiter et de concevoir l'aménagement.

La 45^e Rencontre à St-Omer a mis en lumière le rôle central des espaces publics dans la transition écologique et l'adaptation climatique, tout en questionnant leur dimension démocratique : lieux du vivre-ensemble, ils appellent à des formes renouvelées de co-construction et de décision partagée.

L'accueil à St-Omer fut exceptionnel de convivialité, à l'image de l'engagement de celles et ceux qui l'ont rendu possible. Dans ce contexte, ce souvenir est aujourd'hui teinté d'émotion et d'une grande tristesse, à l'annonce du décès, début avril, du président de l'agence, Joël Duquenoy, dont nous gardons tous le souvenir à nos côtés lors de ces formidables journées. Autour de toute l'équipe de la Fnau et de toutes les agences, nous lui rendons un hommage sincère et empreint de beaucoup de respect pour tout ce qu'il a réalisé. Son engagement pour son territoire et sa vision du développement local nous rappellent combien les femmes et les hommes qui portent les projets jouent un rôle essentiel.

À l'heure où il nous faut relever les défis et préparer l'avenir dans un contexte d'incertitude, nous avons plus que jamais besoin d'une ingénierie territoriale de proximité, solide et inscrite dans le temps long. C'est tout le sens du travail des agences d'urbanisme, et c'est cette ambition que la Fnau continue de porter.

SONIA DE LA PROVÔTÉ
PRÉSIDENTE DE LA FNAU
SÉNATRICE DU CALVADOS

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Sonia de La Provôté
CONCEPTION ET RÉDACTION : Brigitte Bariol-Mathais, Karine Hurel, Léah Thesiger, Florence Charlier et Carla Doncescu
CRÉDITS PHOTO COUVERTURE : Karine Hurel
IMPRESSION : Imprimerie de la Centrale Lens, mai 2025
Document téléchargeable sur www.fnau.org



2024

LES AGENCES, AU CŒUR DES DÉBATS SUR LES TRANSITIONS

Zones humides
à Saint-Nazaire

© Addr'n

● CONJUGUER LA GESTION DE L'EAU AVEC L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Les effets du dérèglement climatique se font de plus en plus sentir dans nos territoires, avec des conséquences particulièrement lourdes sur la ressource en eau. Indispensable à notre santé, nos écosystèmes et notre économie, elle est pourtant aujourd'hui menacée. Sa gestion notamment en milieu urbain constitue un défi majeur à l'heure des changements climatiques, de l'urbanisation croissante, et des pressions environnementales.

Dans ce cadre la Fnau a initié, avec la Direction de l'eau de la DGALN, les agences d'urbanisme et les agences de l'eau, un cycle de travail. Le fruit de ces réflexions collaboratives a donné lieu à un colloque organisé le 11 décembre 2024 à Saint-Ouen réunissant près de 100 personnes et un dossier Fnau intitulé « Replacer l'eau au cœur de la ville. Des solutions pour une meilleure gestion intégrée et durable de l'eau au sein des territoires ». Ce livrable propose des pistes d'action en termes de gouvernance, d'observation et d'adaptation au dérèglement climatique illustrées par des retours d'expérience locaux.

Dossier Fnau N°62

[www.fnau.org/fr/
publication/
replacer-leau-au-
coeur-de-la-ville/](http://www.fnau.org/fr/publication/replacer-leau-au-coeur-de-la-ville/)



● LA RENATURATION : UN LEVIER POUR ADAPTER ET ATTÉNUER LES EFFETS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Les objectifs de sobriété foncière, portés notamment par la loi Climat et Résilience et l'objectif de réduction de l'artificialisation ont mis nettement en lumière le rôle fondamental que jouent les sols dans l'adaptation et l'atténuation des impacts du dérèglement climatique sur les territoires. Ils fournissent des nutriments, stockent du carbone, régulent le cycle de l'eau et abritent une riche biodiversité. Leur préservation est donc essentielle.

Dans ce contexte, la Fnau avec le soutien de l'Ademe et l'OFB a travaillé avec une dizaine d'agences d'urba-

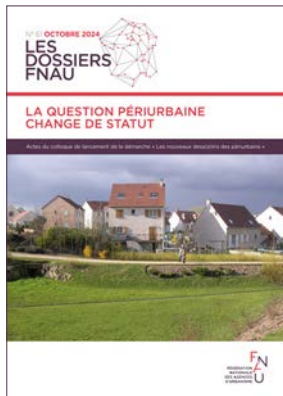


Dossier Fnau N°60

<https://www.fnau.org/fr/publication/abecedaire-de-la-renaturation/>

Dossier Fnau N°61

www.fnau.org/fr/publication/actes-de-colloque-la-question-periurbaine-change-de-statut/



Colloque de lancement sur le périurbain

© Florence Charlier, Fnau

nisme à l'élaboration d'un abécédaire visant à établir un vocabulaire commun autour de la notion polysémique qu'est la renaturation.

Ce travail sera complété par une publication rassemblant des retours d'expériences locaux et des recommandations méthodologiques, à paraître en 2025.

● LES NOUVEAUX DESS(E)INS DES PÉRIURBAINS

La mise à l'agenda de la sobriété foncière par le Zan, l'évolution des trajec-

toires résidentielles, économiques et sociales post-confinements ont déclenché de nouveaux desseins pour les territoires et notamment les territoires périurbains. Ainsi, un cycle de réflexion visant à identifier les enjeux et à formuler des recommandations dans la perspective de transformation des espaces périurbains a été initié par la Fnau au printemps 2024 et aboutira à des propositions à l'hiver 2025. L'ambition de cette réflexion collective est de porter des propositions pour que l'ingénierie d'aujourd'hui puisse proposer de nouvelles représentations, solutions et méthodes pour produire de la territorialisation périurbaine plus intégrée, réfléchie, planifiée et adaptée aux enjeux socio-environnementaux que nous devons collectivement relever.

Un colloque de lancement s'est ainsi tenu le 28 mai 2024 réunissant plus d'une centaine de personnes et avec la participation de chercheurs et acteurs des territoires. Durant le 2nd semestre 2024 et courant 2025 quatre groupes de travail, chacun, piloté par une agence d'urbanisme se sont organisés, réunissant plus de 50 experts :

- Foncier, formes urbaines, habitabilité, piloté par l'agence de Rennes (Audiar)
- Services et économie, piloté par l'Institut Paris Region

- Mobilité et recompositions territoriales, piloté par l'agence de St-Etienne (Epures)
- Renaturation et transition socio écologiques, piloté par l'agence d'Avignon (Aurav)

Les résultats de leurs travaux seront consolidés durant de journées *in situ* avec des acteurs locaux, et seront valorisés au sein d'une publication et d'un événement de restitution fin 2025.



2024

LES AGENCES AU SERVICE D'UNE CONNAISSANCE FINE DES TERRITOIRES

● LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX DU LOGEMENT ÉTUDIANT

Depuis 2017, le réseau des collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche s'attache à développer une connaissance territorialisée du logement étudiant. Il accompagne les territoires volontaires dans la création et la labellisation de leur Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE), intégrés à un réseau national. Ce réseau vise à rassembler collectivités et acteurs du logement étudiant et de l'enseignement supérieur pour identifier les spécificités territoriales, éclairer les politiques publiques de l'habitat et d'intégrer le logement étudiant aux documents de planification. Grâce à un socle d'indicateurs communs, les OTLE appréhendent finement la demande et l'offre de logements dans leur diversité territoriale contribuant ainsi à des prises de décisions éclairées sur le long terme.

En 2024, une vingtaine d'OTLE ont obtenu le renouvellement de leur labellisation et neuf nouveaux OTLE ont été labellisés en Île-de-France, région qui n'en comptait pas encore.



© DR

● OBSERVATION MUTUALISÉE DES ESPACES URBAINS

Le système d'observation mutualisée des espaces urbains est né d'une volonté de construire un référentiel et une méthodologie concertés et partagés dans les territoires et notamment entre les intercommunalités et les agences d'urbanisme. Initiée en 2013 par la Fnau avec Intercommunalités de France, France urbaine et plusieurs partenaires dont l'ANCT, la Banque des Territoires ou encore le GIP Epau, une actualisation d'Observ'aggle (epci de + de 180 000 habitants) a été initiée courant 2024. Une trentaine d'experts travaillent autour de six thématiques (démographie, économie, environnement...) pour identifier et analyser environ 70 indicateurs statistiques.

2024

LES MOMENTS CLEFS DU RÉSEAU

● LA 45^E RENCONTRE DES AGENCES D'URBANISME À SAINT-OMER

C'était la première fois qu'une agglomération de taille intermédiaire à travers son agence d'urbanisme co-organisait avec la Fnau, la rencontre des agences d'urbanisme. Cette 45^e édition qui s'est tenue du 9 au 11 octobre sous le titre : « Espace(s) public(s) en débat(s) » a réuni pas moins de 700 personnes.

De l'espace public au sens de l'agora politique à celui d'espaces publics au sens des lieux publics, cette polysémie reflète d'une certaine façon l'évolution des modes de vie et sociétés à travers le temps. L'espace public est un espace d'apparence, un espace incarné,

un lieu de mise en visibilité. Il se révèle dans la parole et dans l'action. Les espaces publics sont des lieux accessibles aux publics, arpentés par les habitants. Ils se matérialisent à travers des nuances de formes et cultures urbaines ; les rues, les places, les chemins, les avenues, les squares, les jardins, les berges, etc. Ces dimensions spatiales croisent des dimensions temporelles, renvoyant à la disponibilité, aux publics et aux usages.



Actes de la 45^e rencontre dans la revue Urbanisme

La qualification d'espace(s) public(s) émerge et se diffuse dans les années 1960 -70 lorsque la ville s'adapte à l'avènement de la voiture. A la même période, le mouvement artistique désigné aujourd'hui par le vocable « arts de la rue » connaît un bouillonnement entre recherche esthétique et préoccupation de l'évolution du monde contemporain. Les transitions – issues d'un contexte sociétal et environnemental marqué – auxquelles nous devons faire face aujourd'hui



Affiche de la 45^e rencontre des agences d'urbanisme



© Quentin Maillard/Tourisme en Pays de Saint-Omer

rèvelent de nouveaux rapports et attentes vis-à-vis de(s) espace(s) public(s) : crise sanitaire, perte de biodiversité, changement climatique, mouvements sociaux, enjeux sécuritaires, désimperméabilisation / renaturation, etc. C'est toute cette diversité des enjeux et la recherche de communs qui a été explorés durant cette 45^e rencontre nationale des agences d'urbanisme dans l'audomarois.

Les deux plénières nous ont permis notamment d'entendre la richesse des propos de plusieurs paysagistes et architectes dont Franck Boutté, Madeleine Masse, Anne-Cécile Jacquot ou encore Michel Desvigne. Cette rencontre fut également l'occasion d'explorer les changements de 12 facettes du territoire audomarois. Questionnant les formes d'espaces publics et leur adaptation au dérèglement climatique ; les enjeux de temporalités en passant par les usages des rez de villes, les pratiques de soin et de santé pour finir par co construire des espaces publics avec la participation de vivants humains et vivants non-humains.

● LA 46^e RENCONTRE SE DÉROULERA À STRASBOURG DU 15 AU 17 OCT. 2025

L'eau occupe une place centrale dans la vie des cités, agissant comme un point de repère culturel et un vecteur de lien social. Les espaces aquatiques – fleuves, rivières, lacs ou fontaines – favorisent les rencontres et structurent l'identité des territoires.

Au-delà de son rôle social et identitaire, l'eau est aussi essentielle à la santé publique. Historiquement liée aux pratiques hygiénistes, elle devient aujourd'hui un élément clé de l'adaptation des villes au changement climatique, en offrant des îlots de fraîcheur indispensables en période de canicule. Elle participe ainsi à un "urbanisme du soin".

L'eau, enfin, est un puissant levier de sensibilisation environnementale. Son accessibilité et son rôle vital permettent d'éduquer les citoyens à la gestion durable des ressources, favorisant une culture de responsabilité collective. Face aux défis climatiques et sociaux contemporains, la gestion partagée de l'eau impose une réflexion collective. C'est autour de ces enjeux et de la construction d'une culture commune que se tiendra la 46^e rencontre sous le titre : « **L'eau en partages, relier les vivants, connecter les territoires** ».

● ON S'EN F(R)ICHE PAS !

Au-delà de friches particulièrement connues, comme celle des Grands voisins à Paris, c'est bien l'ensemble des friches qui sont scrutées avec attention dans le cadre du Zan. En effet, dans la perspective d'atteindre le Zan à l'horizon 2050, les friches offrent l'opportunité de faire la ville sur la ville, de continuer à urbaniser sans nouvelle artificialisation, ce qui permet de limiter l'étalement urbain et de préserver les sols. Ces friches peuvent être de nature très variée : anciennes industries, terrains militaires désaffectés, bâtiments administratifs ou équipements inutilisés, commerces fermés, zones ferroviaires abandonnées, hôpitaux obsolètes, etc.



Traits d'agences 44

www.fnau.org/fr/publication/on-sen-friche-pas-les-friches-un-gisement-pour-lavenir/

Les acteurs territoriaux s'attachent donc à identifier et à qualifier ces friches, première étape essentielle à leur mise en projet. Une fois cette étape franchie, le plus difficile commence alors, car ces friches présentent souvent plusieurs problématiques : pollutions lourdes, difficultés de sécurisation du site, enclavement, image du quartier, gouvernance, déséquilibre économique, etc. Le montage des projets est parfois délicat, mais les territoires développent des compétences sur ces sujets, notamment avec l'aide des agences d'urbanisme.

Sujet du numéro 44 de Traits d'Agences, les friches ont aussi été au cœur des échanges du séminaire annuel des directeurs et directrices qui se déroula à Châlons-en-Champagne du 3 au 5 juillet 2024. Il fût l'occasion d'aborder concrètement des exemples de projets de territoire à travers celui de revitalisation du centre-bourg de Suippes et la reconquête de la friche industrielle du Bronze industrielle, avec notamment les élus de la communauté de communes et l'EPF grand est ou encore à travers la visite de l'ancienne caserne Chanzy-Forgeot reconvertie en quartier en extension de la ville de chalon.

Visite du chantier de l'ancienne caserne de Chanzy-Forgeot, Châlons-en-Champagne

© Karine Hurel, Fnau

Enfin, ce fut l'occasion d'un échange entre, Benoit Apparu Maire de Châlons-en-Champagne, Sonia de la Provôté, présidente de la Fnau et Sénatrice du Calvados et Alain Toubol, directeur général de l'EPG Grand Est.



● LES CLUBS DE LA FNAU, UNE DES RICHESSE DU RÉSEAU DES AGENCES

La fnau offre aux professionnels des agences la possibilité d'échanger et de produire de manière collective, dans le cadre de clubs et de groupes de travail. On dénombre 21 clubs et groupes de travail en 2024, mobilisant plus d'une cinquantaine d'animateurs et animatrices issus de 25 agences d'urbanisme différentes. Ces clubs :

- contribuent à la production de connaissance et à accompagner les politiques publiques ;
- permettent d'outiller et former en continu les professionnels des agences dans leurs domaines d'expertise ;
- renforcent la solidarité inter agences.

Le Club Projet urbain et paysage s'est rendu en 2024 à Avignon

Le Club Projet Urbain & Paysage de la Fnau s'est réuni en 2024 à Avignon pour aborder une problématique essentielle à l'avenir de nos territoires : « Comment rafraîchir nos villes et nos villages ? ». Cette édition marquée par la participation de 27 experts issus de 21 agences d'urbanisme, a mis en avant des solutions concrètes : l'importance de la végétalisation, la redécouverte des parcours frais et ombragés, la redéfinition de l'espace public... Mais au-delà des solutions techniques, cette question engage une réflexion politique profonde. Elle met en lumière notre responsabilité collective pour adapter nos villes aux bouleversements climatiques, tout en garantissant l'inclusion et le bien-être de tous.



<https://www.fnau.org/fr/publication/un-espace-public-pour-tous-mais-marche-a-lombre-seminaire-et-atelier-a-avignon-du-club-projet-urbain-paysage/>

● LA FNAU, PARTIE PRENANTE DE LA FABRIQUE INSTITUTIONNELLE

La Fnau est régulièrement sollicitée par les acteurs publics pour participer à des auditions parlementaires et institutionnelles, témoignant ainsi de la reconnaissance de l'expertise des agences d'urbanisme dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Ces auditions constituent des temps d'échange privilégiés permettant de porter la voix des territoires, de partager les analyses produites par le réseau et de contribuer à la réflexion collective sur les cadres réglementaires et les dispositifs nationaux. En 2024, la Fnau, à travers la voix de ses élus et de ses techniciens a notamment été entendue :

- par le Sénat, dans le cadre de la mission d'information sur la crise du logement ;
- par la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale, sur les enjeux de l'ingénierie territoriale ;
- par l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD), sur l'évolution du rôle des opérateurs de l'État ;
- dans le cadre des travaux prospectifs sur les missions futures du renouvellement urbain ;
- ou encore par le Conseil national de l'habitat, sur la problématique du logement des jeunes.

INTERNATIONAL

Guidelines People centered smart cities & Accueil 1^{er} Expert Group Meetings d'ONU Habitat à Strasbourg

Dans le cadre du programme « *people centered smart cities* » d'ONU Habitat, l'Eurométropole de Strasbourg, la Région Grand Est et le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, avec l'appui de la Fnau, ont accueilli au Parlement Européen une trentaine d'experts internationaux mais également des experts nationaux et locaux pour échanger sur la transition des villes et territoires vers un numérique responsable et inclusif.

Contribution à la Présidence belge de l'UE

La Fnau a contribué au séminaire européen sur la planification et les agences urbaines, organisé par l'agence Perspective.brussels dans le cadre de la Présidence belge de l'UE avec pour thème, « *Should I stay or should I go : Urban sprawl, density, and a new planning agenda for Europe* ». L'atelier, co-piloté par la Fnau et l'agence d'urbanisme de Toulouse, a traité des différentes approches de sobriété foncière en Europe dans le cadre de la directive européenne *No Net land take*.

Le Sommet *Climate Chance Europe* à Liège organisé avec la Wallonie sur le thème de l'adaptation a été l'occasion pour la Fnau d'animer des échanges sur les enjeux de limites planétaires et de valoriser les travaux de l'Agence d'urbanisme de Saint-Omer en matière de sobriété foncière.

Pour des Territoires numériques responsables & inclusifs

La Fnau, en collaboration avec les Interconnectés et avec le soutien de collectivités françaises et africaines, a finalisé un cycle de webinaires visant à croiser les bonnes pratiques et à formuler des recommandations sur le rôle des collectivités dans la mise en œuvre des politiques numériques.

Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)

Le 12^e Forum Urbain Mondial (FUM) s'est tenu en novembre 2024 au Caire, en Égypte avec pour thème « *Tout commence chez soi : Actions locales pour des villes et communautés durables* » et a réuni 27 000 participants. Marquée par la présence du Secrétaire en charge des partenaires internationaux et de la Francophonie, Monsieur Thani Mohamed-Soilihi, la délégation française regroupait 140 personnes - parlementaires, d'élus locaux, d'acteurs publics, de chefs d'entreprises, experts, chercheuses et de représentants de la société civile.

**Pavillon France
au 12^e Forum
urbain mondial
au Caire**

© DR



PUBLICATIONS

DU RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

● DOSSIER FNAU

Portraits de quartiers rénovés : diversité des projets et de leurs impacts

Rédigé en partenariat avec l'ANRU à l'occasion des 20 ans du programme national de rénovation urbaine (PNRU), ce dossier en propose une évaluation. Une dizaine d'agences d'urbanisme ont réalisé 12 monographies. Ces portraits de quartier comprennent des éléments de bilan de l'atteinte des objectifs du projet de rénovation urbaine, tant quantitatifs que qualitatifs. Ces monographies offrent également une analyse plus sensible qui permet d'effleurer ce qui se joue au travers du processus de rénovation. Il s'agit de contribuer à rendre compte du travail accompli, mais également d'identifier ce qu'il reste à accomplir au service de ces habitants.



www.fnau.org/fr/publication/portraits-de-quartiers-renoves-diversite-des-projets-et-de-leurs-impacts/

Abécédaire de la coopération territoriale

Face aux défis des transitions socio-économiques et environnementales qui se dressent devant nous, il nous semble aujourd'hui indispensable de réaffirmer que la coopération entre territoires est un levier puissant à actionner pour les relever. Comment faire en sorte que les territoires se pensent et se construisent sur le mode de l'interdépendance, de la coopération ? Souvent hérités de cadre ancien, les concepts de l'aménagement des territoires ont besoin d'être renouvelés pour intégrer pleinement les enjeux auxquels nous sommes confrontés. Cet abécédaire en est une des composantes.



www.fnau.org/fr/publication/labecedaire-de-la-cooperation-territoriale/

● POINT FNAU

Les limites planétaires. Une nouvelle boussole pour l'habitabilité de la Terre

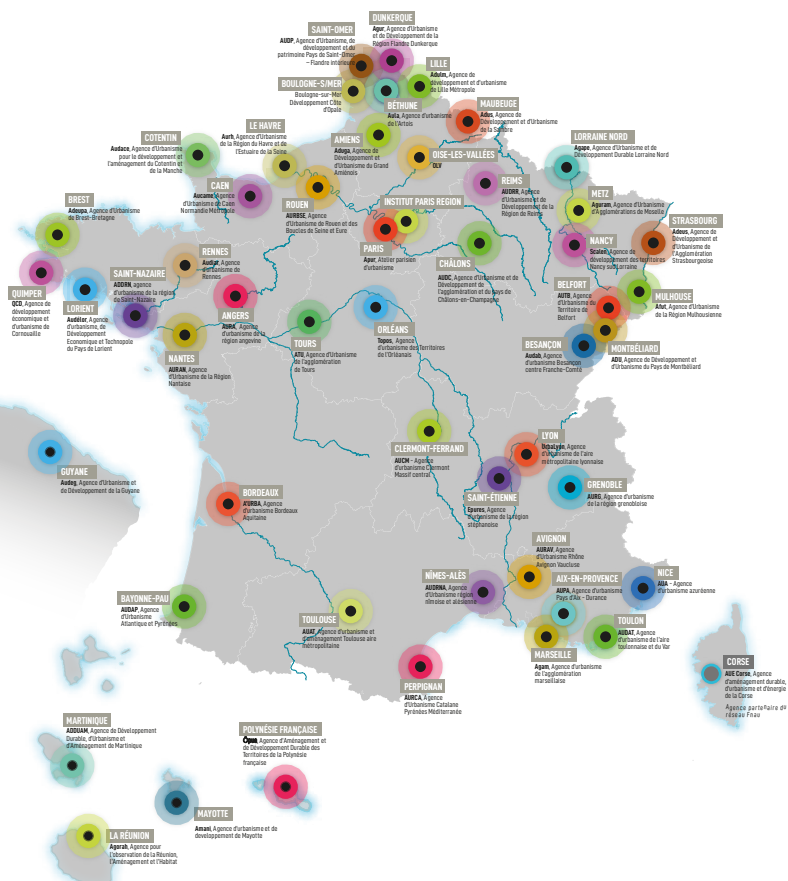
Neuf limites géophysiques (changement climatique, érosion de la biodiversité, appauvrissement de la couche d'ozone, perturbation du cycle de l'eau douce...) ont été identifiées comme cadre qui assure un espace d'habitabilité sûr et juste pour l'humanité, au-delà duquel l'équilibre terrestre est menacé.

Nourri des témoignages de chercheurs et d'acteurs de terrain engagés dans ces réflexions, ce quinzième titre de la collection Points Fnau invite à mettre en œuvre des mesures concrètes pour réduire notre impact sur l'environnement. Associées à l'idée d'un développement humain « équitable et juste », les limites planétaires pourraient dessiner de nouvelles politiques d'adaptation des territoires et ainsi contribuer à garantir l'habitabilité de la Terre.



<https://www.fnau.org/fr/publication/les-limites-planetaires-une-nouvelle-boussole-pour-lhabitabilite-de-la-terre/>

LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME - 2025



22, RUE JOUBERT - 75009 PARIS - FRANCE
01 45 49 32 50 - FNAU@FNAU.ORG



www.fnau.org